



## **Motion intersyndicale sur le temps de travail et sur les stocks de RTT à l'Humanité**

La direction de la SNJH a décidé unilatéralement de prendre des mesures radicales pour apurer le stock de RTT accumulées depuis plus de 15 ans : elle entend limiter à 90 jours de RTT non pris les comptes-épargne temps qu'avaient instauré les accords sur le temps de travail et qui sont consacrés sur les bulletins de salaire de tous. Cette mesure concernerait directement 28 salariés, tous journalistes, qui risquent de se voir privés du jour au lendemain d'une partie de leurs RTT non prises.

Nous sommes conscients du danger que représente cette accumulation de jours non pris pour la situation de l'entreprise. Nous avons fait des propositions depuis des années pour résorber ces stocks et permettre à chacun de faire dégonfler les compteurs.

Devant cette mesure unilatérale portée par la direction, il n'est pas question pour le CHSCT, pour le CE et pour toutes les organisations syndicales représentatives dans l'entreprise d'avaliser cette mesure injuste que constitue la perte pure et simple de jours qui ont été travaillés et donc acquis par des salariés. Faute d'accords individuels des salariés directement concernés, la direction ne pourra imposer cette mesure.

Dans le même geste, la direction procède à la dénonciation des accords RTT en vigueur dans l'entreprise. Pour les syndicats de l'entreprise cette mesure annoncée brutalement ne peut pas déboucher sur des régressions pour les salariés. Nous sommes ouverts à de nouvelles dispositions qui permettraient une prise effective des jours de RTT mais en aucun cas à la remise en cause de la base de l'accord et notamment le nombre de jours auxquels les salariés ont droit.

Un avenant à l'accord nous apparaît être la meilleure solution pour permettre de l'adapter aux réalités d'aujourd'hui tout en permettant une amélioration de la prise effective de jours de repos. Nos organisations seront particulièrement vigilantes pour que les droits des salariés soient respectés et que de nouvelles négociations débouchent sur des progrès possibles malgré le cadre contraint des finances fragilisées du journal.

**Sections syndicales**  
**SNJ-CGT, SNJ, Info'Com-CGT, SGLCE-CGT Employés, UFICT LC CGT**  
*Saint-Denis, le 2 juin 2015*